

Aussi une pétition des sœurs de la charité, directrices de l'hôpital général de *Montréal*, demandant une allocation ;

Et aussi une pétition de *Léopold Desrosiers* et autres, de *Berthier*, dans le district de *Montréal*, membre de l'association de la bibliothèque et institut des artisans de *Berthier*, demandant une allocation.

*Ordonné*, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. *Belleau* a présenté une pétition de *W. J. Bickell* et autres, de la paroisse de *St. Augustin*, dans le comté de *Portneuf*, demandant que le grand chemin qui conduit du *Cap-Rouge* à l'ancienne église de *St. Augustin*, soit macadamisé aux frais de la province ;

Aussi une pétition d'*Ambroise Côté* et autres, de la paroisse de *St. Augustin*, dans le comté de *Portneuf* susdit, demandant une allocation pour les mettre en état d'améliorer une côte qui se trouve sur le grand chemin de cette paroisse, dans les environs de l'ancienne église d'icelle ;

Et aussi une pétition de *Fabien Drolet* et autres, des paroisses de *St. Augustin* et de l'*Ancienne Lorette*, dans le dit comté de *Portneuf*, demandant que le chemin qui conduit de la ferme de *Hough* jusqu'à travers une partie de la paroisse de *St. Augustin*, soit macadamisé aux frais de la province.

*Ordonné*, Qu'elles restent sur la table.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre le rapport du bibliothécaire sur l'état de la bibliothèque.

*Ordonné*, Que le dit rapport soit maintenant lu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

A l'Honorable Conseil Législatif du Canada, etc., etc., etc.

Votre bibliothécaire a l'honneur de faire rapport ;

Que pendant la vacance récente de la législature, vers les trois heures du matin, le premier février 1854, le feu s'est déclaré dans l'aile sud de l'édifice du Parlement, alors occupée par votre Honorable Conseil, et que l'élément destructeur a continué son œuvre jusqu'à ce que tout l'intérieur de la bâtisse soit devenu la proie des flammes.

Son Excellence l'administrateur du gouvernement de la province et son état major, le commandant de la garnison, le lieutenant colonel *Grubbe*, ainsi que les troupes sous ses ordres, les bibliothécaires et les citoyens en général, dès la première alarme, étaient rendus sur les lieux, unissant leurs efforts pour éteindre l'incendie ; quoiqu'ils n'aient pu maîtriser l'élément destructeur, ils ont néanmoins réussi à sauver des flammes une portion considérable des meubles coûteux, aussi bien que la majeure partie des volumes composant la bibliothèque, et ces livres, heureusement, n'ont que peu souffert.

Votre bibliothécaire prend la liberté d'attirer particulièrement votre attention sur les services énergiques et efficaces que les révérends Messieurs du séminaire, ainsi que leurs élèves, ont rendus lorsqu'ils s'est agi de disputer aux flammes